

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Paris, le 12 avril 1849, Amélie Lenormant à François Guizot](#)

Paris, le 12 avril 1849, Amélie Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Amélie (1803-1893)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1848 \(Révolution de février\)\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#), [Publication](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1849-04-12

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote74, 74 bis, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Amélie (1803-1893), Paris, le 12 avril 1849, Amélie Lenormant à

François Guizot, 1849-04-12

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8814>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025

le 12 août

rien de nouveau chez Monsieur, ni
à Paris, ni dans le calendrier. Voici
une lettre que j. vous envoie
par la poste, en attendant qu'elle
me soit parvenue.

J'ai vu l'autre jour, avant hier,
après vous avoir écrit M. de
Mallat qui pense comme vous
qu'il faut publier. quand
la publication aura été faite
dans le département les journaux
se pareront d'empressement de voter
en sa faveur.

croyez à la bien vive occupation
en nous occupant de nos affaires.
M. me aug. de Stail m'a dit que
vous êtes : une de plaines en
peu des jeunes personnes.

j'ai reçu votre lettre hier
 et vous la remercie
 très complaisamment.

J'ai l'honneur de vous remercier, Madame,
 de m'avoir fait que vous ayez bien voulu confier
 à M. Thureau et qu'il m'a communiqué.
 Nous regrettons comme vous que M. Guizot
 ait eu besoin faire une chose aussi absolue
 de la politique qu'il a suivie et de l'état
 général du Châtel avant la révolution de Février;
 nous le regrettons, non pas précisément au
 point de vue politique, le soin qu'il prend
 de remonter à 1814 et non à 1830 certainement
 est bien propre à envisager tout ce rapport bien
 des susceptibilités, mais au point de vue moral
 et social. Dire que tout était bien dans la
 situation qui a précédé la dernière crise, c'est
 paraître approuver le culte des intérêts matériels,
 le mépris de la bourgeoisie, cette
 disposition à se faire pour améliorer la
 condition physique et surtout morale des classes
 laborieuses, toutes ces choses que l'on déplore,

syndicalisme
sans aucune hostilité envers le gouvernement,
tant d'honneur de droit et de cœur, et que,
si j'ai bon souvenir, Monsieur L. Moreau
avait remarquablement signalé dans une
des Revues Politiques de la fin de 1847 ou du
commencement de 1848. C'est en vain, ce semble,
dans la révolution qu'un effet sans cause, qu'un
sort d'accident et de surprise dont on peut
sans disparaître la trace en racontant ses causes
et simplement contre elle, et cette manière
d'examiner la question n'est à nos yeux
ni conforme à la vérité, ni tout à fait digne
de l'esprit élevé et philosophique de M. Guizot.
Peut-être aussi, car puisque j'en ai eu l'occasion
de lui adresser sur le terrain de la critique
je veux aller jusqu'au bout et vous dire
franchement tout ce qui pour moi laisse à
douter sans l'absence toujours si distinguée de
cet homme si vaillant, peut-être laisse-t-il trop
dans l'ombre les bases et les conditions de

l'union qui
Il en juge
sans pour
politiques
comme pour
de son avis
pour objet
Quoi donc
comme
morales qui
la telle est
participe, des
peu trop vague
l'exclusion
république
bien absolu
égard à la
où les gens

L'union qu'il pousse à tout les rend le l'ordre.
Il ne juge pas et avec raison, je crois le mouvement
venant pour eux de l'entente sur les questions
politiques proprement dites; il n'admet pas
comme pouvant suffire, et je suis tout à fait
de son avis, l'accord superficiel qui n'aurait
pour objet que la tranquillité des rois; sur
quoi donc faut-il se former une doctrine
commune? Sans doute sur les idées
morales qui font vivre les sociétés; mais
la belle est bonne j'en suis persuadé sa
perspective n'en est-elle pas un
peu trop vague et trop incomplète? Enfin
l'exclusion donnée aux partisans de la
république n'est-elle pas quelque chose de
bien absolu, soit en elle-même soit en
égard à la situation électorale du Calvados,
où les gens les plus raisonnables, et en un mot

74 bis
sont les plus favorables à la candidature de
M. Guizot, attachant de l'importance à
la relation de plusieurs représentants classés
parmi les républicains, au moins de l'extrême gauche.
Ma conclusion est que vous avez euille fait
raison en désirant qu'il vienne en France;
il aurait vu les choses par lui-même,
il aurait entendu, discuté et apprécié les
observations qu'on aurait pu avoir à lui
soumettre, et le contact immédiat avec ses
amis et avec ses adversaires lui aurait
procure des lumières qui manqueraient certainement
à la plus haute intelligence lorsqu'elle en
voit les objets que de loin.

Veuillez excuser, Madame, la longueur
des réflexions auxquelles je me suis laissé
entraîner, et agréer le nouvel hommage
de mes sentiments respectueux et dévoués

E. de Forêt

Judi 22 Avril.

J'ai l'honneur
de vous adresser
à M. Thiers
votre regret
et une lettre
de la politique
général des
trouv le reg
point de vue
de remonter
est fait propre
des susceptib.
et social. Une
situation qui
paraît difficile
de la situation
disposition à
condition phys
laborieuses, la